

La quatrième partie se concentre sur le concept d'*habitus* ; plus particulièrement sur sa pertinence dans l'analyse des « formes de socialisation au travail et à ses stratifications » (16). D'autres thèmes dont ceux de trajectoire, champ et culture y sont abordés. Encore une fois, bien que le thème général du travail soit abordé dans chacune des contributions, le travail tel qu'élaboré par Bourdieu n'en constitue ni le point de départ ni le noyau. C'est plutôt la « théorie de la culture de Bourdieu » (265) qui sert ici à explorer différentes dynamiques et stratégies professionnelles. Cet exercice participe ensuite activement à entrer en dialogue avec une sociologie du travail – ici entendue au sens large et non spécifiquement rattachée à la sociologie du travail de Bourdieu. Chacune des contributions repose sur une étude de cas, s'intéressant à une profession particulière. La première, écrite par Rabot, aborde la profession de bibliothécaire, la deuxième de Selponi s'intéresse au travail d'infirmière, la troisième de Menoux se tourne plutôt vers la profession de concierge d'hôtels de luxe tandis que la dernière de Caveng explore les « travailleurs vacataires des entreprises de sondage » (267).

Finalement, la cinquième et dernière section explore le thème de la domination, « objet *capital* tant pour Bourdieu que pour le travail » (16, italiques comme dans l'original). Dans un premier temps, la « domination au travail » (286) est discutée par Proteau à l'aide de deux études de cas (policiers et cadres). Suivent un essai de Goussard sur le « champ syndical » (337) et un texte de Burawoy qui, pour sa part, propose une conception alternative de la domination – ou encore de « l'hégémonie » (363). Le texte de Burawoy est sans aucun doute celui qui retient l'attention ; en examinant de plus près les écrits de Bourdieu sur « la double vérité au travail » (341) et ceux de Gramsci sur le capitalisme, l'hégémonie et le consentement, Burawoy engage un dialogue dynamique entre les idées de l'un et de l'autre. Il en fait ressortir les similitudes, les écarts et surtout, les problématiques qu'il y décèle en s'inspirant de ses propres recherches pour illustrer son propos. Il termine enfin cette contribution en discutant brièvement de la possibilité de concevoir le changement social par rapport à la notion d'hégémonie.

En conclusion, cet ouvrage élabore certes une analyse enrichissante de la sociologie du travail à la lumière des travaux de Bourdieu – plus spécifiquement à l'aide des concepts de l'*habitus*, de champ, de trajectoire et de domination. Néanmoins, il explore peu la sociologie du travail de Bourdieu comme telle et encore moins son actualité pour les recherches contemporaines. Ce déséquilibre, bien qu'anticipé dans la préface de Quijoux, n'est pas examiné ni expliqué de manière approfondie. Il est plutôt justifié par de vagues propos, qui fournissent peu de pistes pour remédier au problème : « entre une œuvre foisonnante et redondante d'un côté, et un champ très dispersé et clivé de l'autre, l'exercice s'est avéré périlleux » (16). Plus encore, l'ouvrage se termine abruptement avec le dernier chapitre de la cinquième section. Une conclusion aurait été souhaitable pour mettre en lumière et réitérer l'apport du livre à la sociologie française. Celle-ci aurait également pu servir de tremplin pour proposer un plan d'action visant à combler l'écart qui s'est immiscé entre le but initial du colloque et son résultat. Sans cette ouverture, le lecteur n'a d'autre choix que de déduire que l'entreprise de départ a été, tout simplement, abandonnée.

Saillant, Francine, dir., *Pluralité et vivre ensemble*, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2015, 306 pages.

Recenseuse : Mélanie Beauregard
Université d'Ottawa

L'ouvrage *Pluralité et vivre ensemble* fait suite au colloque *Représentations et expériences du vivre ensemble dans les sociétés contemporaines : un état des lieux*. Ce colloque fut organisé par le CÉLAT en novembre 2014, et ce, en collaboration avec l'UNESCO, la Commission canadienne pour l'UNESCO ainsi que le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

Dirigé par Francine Saillant, l'ouvrage propose une réflexion multidisciplinaire sur le vivre ensemble¹, celui-ci étant une manière de penser le commun, et ce, dans un contexte de diversité et de singularité (Saillant 2015 : 1). La contribution recensée réunit alors 14 textes (en excluant, la préface et la postface rédigées par des individus affiliés à l'UNESCO) qui réfléchissent au vivre ensemble à partir de perspectives et thématiques diverses. L'objectif de cet ouvrage étant « [...] d'offrir aux lecteurs une série d'essais et d'études approfondis sur différents thèmes et leurs modalités de liaison au vivre ensemble » (2015 : XIII).

Deux chapitres introductifs et quatre sections composent l'ouvrage. Les chapitres proposés en guise d'introduction permettent de conceptualiser le vivre ensemble tandis que les chapitres proposés dans chacune des sections sont organisés autour de quatre grands thèmes, soit « politiques et vivre ensemble », « langue, cultures et vivre ensemble », « religion et vivre ensemble » ainsi que « création, médiation culturelle et vivre ensemble » (2015 : VII-VIII).

Les deux chapitres introductifs contextualisent et conceptualisent le vivre ensemble. Le premier texte (Saillant) propose une réflexion contextuelle et théorique sur le pluralisme. Inspirée de différentes tendances anthropologiques, Saillant propose un plaidoyer pour une conception ouverte de la pluralité et du vivre ensemble. Le second texte (Fall), quant à lui, s'intéresse à l'argumentaire sur le vivre ensemble au Québec. L'auteur contextualise alors le vivre ensemble au sein de la province, propose une typologie des différents discours sur le vivre ensemble et démontre que les conceptions québécoises du vivre ensemble participe à « [...] une "altérisation" des musulmans » (2015 : 30).

Les trois chapitres constitutifs de la première section explorent une dimension politique du vivre ensemble, soit l'interculturalisme (White), les paradigmes identitaire et égalitaire (Lamoureux) ainsi que la mémoire (Bogalska-Martin). White et Lamoureux tentent de définir et délimiter ce qui constitue le vivre ensemble. Le premier réfléchit aux conditions de possibilité du vivre ensemble, et ce, en s'inspirant de l'expérience de l'interculturel – voire de l'interculturalisme – au Québec tandis que la seconde pose les difficultés de penser le vivre ensemble de façon identitaire, proposant plutôt de penser ce dernier en lien avec l'égalité. En ce qui a trait au texte de Bogalska-Martin, celle-ci présente les conséquences du vivre ensemble sur les possibilités émancipatrices des récits mémoriels.

La deuxième section s'intéresse à des expériences anthropologiques du vivre ensemble. Sont alors observés, la société chinoise et le rapport au temps (Laplantine), les langues créoles (Jourdan) et les relations entre animaux et Inuit (Laugrand). Par son analyse des transformations de la société chinoise,

Laplantine démontre que le temps est une dimension constitutive du vivre ensemble : les conditions de réalisation du vivre ensemble sont menacées lorsque les transformations sociales affectent le lien social. Jourdan, quant à elle, propose une lecture du vivre ensemble inspirée de la genèse des langues créoles. L'auteure affirme alors que le vivre ensemble est un lieu de négociation, de pouvoir et de collaboration; le vivre ensemble n'étant pas exempt de rapports de forces. En ce qui a trait au texte de Laugrand, celui-ci, inspiré de l'expérience inuit, propose une conception du vivre ensemble qui dépasse les humains; le vivre ensemble devant inclure l'ensemble des êtres vivants.

La relation entre religion et vivre ensemble est abordée au travers de trois chapitres. L'islam (Cesari), le judaïsme (Anctil) et le religieux dans sa généralité (Meintel) sont ainsi observés. Dans un contexte où les pratiques islamiques sont perçues comme dérangeantes (2015 : 168) et où le vivre ensemble est en crise, Cesari établit les convergences et divergences existantes entre les principes du sécularisme européen et l'islam. L'auteure présente également les tentatives d'adaptation de l'islam au sécularisme et les tentatives européennes de reconfigurer l'islam. Contrairement aux idées percevant la religion comme créatrice de clivages sociaux, Meintel développe une compréhension de la religion et du fait religieux comme participant au vivre ensemble. À l'aide des résultats obtenus lors d'une recherche ethnographique, l'auteure démontre que la religion est créatrice de liens sociaux dans la mesure où les communautés religieuses interethniques participent à l'intégration sociale de leurs membres et propose des relations moins hiérarchisées. Le texte d'Anctil poursuit la réflexion de Meintel; les deux démontrant que le religieux ne constitue pas une menace au vivre ensemble. Au moyen d'une approche historique, Anctil expose le caractère ouvert et adaptatif du judaïsme diasporique. Ayant toujours été en situation minoritaire, ce judaïsme privilégie la négociation et la réconciliation (2015 : 202).

Les dynamiques culturelles et artistiques constituent la thématique de la quatrième section. La médiation culturelle (Caune), les productions culturelles (Lamoureux et Uhl) et l'art performance (La Chance) sont ainsi observés. Au moyen d'un argumentaire sur la médiation culturelle, Caune démontre que le vivre ensemble doit se comprendre comme étant la relation entre la personne et la collectivité; ce qui unit la personne et la collectivité (la relation) étant possible par la médiation culturelle. Lamoureux et Uhl, quant à elles, s'intéressent aux productions culturelles et comment celles-ci mettent à l'épreuve (2015 : 244) le vivre ensemble. Cette mise à l'épreuve est notamment possible par la description du vivre ensemble, par son questionnement, par sa critique et par sa réinvention. Enfin, La Chance propose une critique de l'instrumentalisation du vivre ensemble comme notion recherchant l'homogénéité et le consensus. Pour l'auteur, l'instrumentalisation du vivre ensemble par « [...] les dirigeants, les subventionnaires et les décideurs [...] » (2015 : 267) conduit à une conception de l'art comme porteur d'un discours du consensus et non comme porteur d'un discours du changement.

Face à cette pluralité de conceptions et d'approches du vivre ensemble, qu'en est-il de ce concept? Autrement dit, que doit-on retenir? L'ouvrage proposé offre une vue d'ensemble de la notion; la pertinence sociale, le contexte, des tentatives définitionnelles et des expériences du vivre ensemble sont ainsi exposés. Comme le démontre l'aperçu des principales idées

véhiculées dans cet ouvrage, les pluralités d'approches et de perspectives ainsi que la pluralité des conceptualisations offertes rendent difficile – voire impossible – une conception claire du vivre ensemble. Compte tenu du rôle pionnier de cet ouvrage, il aurait alors peut-être été préférable de réunir des textes moins hétéroclites et par conséquent, offrir non pas une vue d'ensemble du vivre ensemble, mais plutôt une meilleure compréhension de la notion et de ses implications. Néanmoins, dans un contexte où le vivre ensemble s'inscrit dans l'actualité de nos sociétés contemporaines et où très peu de recherches québécoises s'y attardent (2015 : 22), cet ouvrage est d'une grande pertinence sociale et scientifique.

De plus, comme indiqué précédemment, tant la préface que la postface ont été rédigées par des individus affiliés à l'UNESCO. Ces textes trouvent leur pertinence dans l'exposition de la dimension institutionnelle du vivre ensemble. Toutefois, notons que ceux-ci ne proposent pas de véritable réflexion sur le vivre ensemble, ne l'abordent pas d'un point de vue critique et semblent avoir pour objectif de promouvoir davantage l'institution que le vivre ensemble. Notons également que ces deux textes détonnent du reste de l'ouvrage et proposent des réflexions difficilement pertinentes pour le milieu académique.

Malgré les critiques formulés précédemment, il n'en demeure pas moins que l'ouvrage est d'une très grande richesse pour les étudiants et chercheurs en sciences sociales, ne se limitant pas à offrir un regard sur le vivre ensemble occidentalocentriste – voire anthropocentriste. Les contributions de l'ouvrage étant pour la plupart très enrichissantes, certaines se démarquant par l'originalité de leurs thèses. De plus, l'une des forces de l'ouvrage réside dans sa capacité à dépasser une compréhension du vivre ensemble dans son rapport au religieux. Cette relation est évidemment exposée dans l'ouvrage. Toutefois, elle ne constitue qu'une dimension parmi d'autres du vivre ensemble. Par conséquent, le vivre ensemble se présente ainsi comme une notion tentant d'articuler la pluralité des vécus humains (religion, appartenance ethnique, appartenance racisée, handicap, genre, sexualité, âge, classe sociale) à une société/communauté/collectivité commune.

Note

- 1 En conformité avec le choix éditorial de Francine Saillant (titre de l'ouvrage, nom des sections et quatrième de couverture), l'expression « vivre ensemble » sera orthographiée, dans cette recension, sans trait d'union, et ce, indépendamment de l'orthographe utilisée par les auteurs des différents chapitres de l'ouvrage.

Bréda, Charlotte, Marie Deridder et Pierre-Joseph Laurent dir., *La modernité insécurisée : Anthropologie des conséquences de la mondialisation*, Louvain-la-Neuve : L'Harmattan, 2013, 467 pages.

Recenseuse : Catherine Morin Boulais
Université Laval

L'idée que la mondialisation se résume à un processus d'homogénéisation de la culture et d'occidentalisation du monde est aujourd'hui dépassée. Pour traiter de la mondialisation, l'anthropologie fait plutôt état de la complexité d'un phénomène